



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE CONVOCATION

Association : Fleury-Saran Tir à l'arc

Date : Vendredi 6 mars 2026

Lieu : Complexe sportif de la Forêt – Allée de l'orée de la Forêt – 45770 Saran

Cher.ère Adhérent.e,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale annuelle de notre association se tiendra le Vendredi 06 mars 2026, à 18h00.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

1. Approbation du PV de l'AG du 1er Février 2025
2. Rapport moral du Président
3. Distinction aux archers ayant fait un podium aux Championnats de France
4. Rapport financier du Trésorier
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Approbation des comptes de l'exercice clos 2025
7. Présentation du budget 2026 et vote de la part Club pour la saison 2027
8. Approbation du budget 2026
9. Désignation des vérificateurs aux comptes 2026
10. Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration
11. Questions diverses

Je vous rappelle que, conformément aux statuts de l'Association :

- Tout membre de l'Association peut assister à l'Assemblée Générale
- Seuls les membres actifs âgés de seize ans au moins au jour de l'Assemblée Générale, ayant adhéré à l'Association depuis plus de six mois, à jour de leurs cotisations et titulaires de la licence fédérale en cours de validité peuvent prendre part au vote.
- Pour la validité des délibérations, au moins un quart des membres actifs doit être présent ou représenté
- Les délibérations sont prises à la majorité relative des membres

Votre présence à cette assemblée est nécessaire.

Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 9.8 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration qui vous permettra de vous faire représenter par un adhérent de votre choix.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, cher.ère Adhérent.e, l'expression de mes cordiales salutations.

**Philippe MARESCHAL
Président,
Le 21 Janvier 2026**

PJ : Candidature, Pouvoir



secretariat@fleury-saran-tiralarc.com



Complexe sportif de la Forêt, allée de l'orée de la Forêt - 45770 SARAN



fleury-saran-tiralarc.com

Page 1 sur 1